

MANIFESTATION

LE MARCHÉ DE RETOUR

Le groupement brocois de la Société de développement Gruyères-Moléson-Broc organise le samedi 16 septembre un marché des artisans à Broc. Cette 3^e édition prendra place sur la place de l'Eglise (9 h 30 à 16 h). Près de 30 artisans seront présents pour faire découvrir aux visiteurs leurs créations, selon un communiqué. Les spécialités culinaires de la région seront aussi mises à l'honneur. EF

Recours contre l'exécutif de Surpierre balayés

Comptage des voix » La Préfecture de la Broye a tranché dans l'affaire opposant trois citoyens de Surpierre à son Conseil communal au sujet des comptes 2022.

Rappelons que les comptes annoncés dans un premier temps comme ayant été refusés par le législatif au mois de mai en raison d'une erreur d'interprétation du comptage des voix, avaient en fait été validés. En effet, sur les 45 citoyens présents, dont 38 avaient le droit

de vote, il y avait eu 16 oui, 11 non et 11 abstentions. L'exécutif avait commis à ce moment-là une double erreur: d'une part avoir appliqué la majorité absolue et non simple, d'autre part ne pas avoir déduit les abstentions.

Une information a été diffusée par le Conseil communal sous la forme d'un tout-mémoire en juin afin d'informer les habitants que l'assemblée ne serait donc pas convoquée à nouveau pour se prononcer sur ce sujet. A la suite de cette

communication, trois citoyens ont fait recours contre cette décision auprès de la Préfecture de la Broye qui vient de faire part de son jugement dans un document que s'est procuré *La Liberté*.

Parmi les griefs énoncés par les opposants: l'appropriation du Conseil communal d'un pouvoir d'approbation des comptes, avoir influencé le vote des citoyens, le fait de n'avoir pas convoqué de nouvelle assemblée ou encore le dépasse-

ment de crédit lié à des frais judiciaires présentés dans les comptes. La préfecture estime que l'exécutif n'a pas modifié le résultat du vote mais a uniquement corrigé l'interprétation erronée qui en avait été faite. De plus, les résultats étant annoncés après le vote, impossible d'influencer le législatif.

Quant à la manière choisie par la commune de communiquer sa décision, la préfecture indique qu'elle était tout à fait correcte et permettait à l'ensemble des citoyens de faire

ensuite valoir leurs droits. Concernant les 19 000 francs relatifs aux frais de justice, la commune n'aurait effectivement pas appliqué à la lettre la procédure prévue, c'est-à-dire la soumission du montant à l'assemblée pour validation. Elle aurait cependant mis en lumière cette somme à plusieurs reprises avant le vote.

Contacté, l'un des opposants indique ne pas encore savoir s'il fera recours devant le Tribunal cantonal. Le délai est de 30 jours. » NATASHA HATHAWAY

Pour Lucien Willemin, «acheter une voiture d'occasion plutôt que neuve, c'est prendre soin de nous»

User sa voiture jusqu'à la corde

« STÉPHANE SANCHEZ

Conférence » Il existe un gaspillage qui s'ignore encore, et qui n'est ni alimentaire, ni vestimentaire: «le gaspillage automobile», un «emballage généralisé» pour l'achat de voitures neuves, plus «propres». Cet engouement a titillé l'esprit critique de Lucien Willemin, connu pour ses réflexions sur l'énergie grise. Le conférencier neuchâtois sera le 20 septembre à Attalens, puis le 29 septembre à Romont, pour dire *Halte au gaspillage automobile: Prenez soin de vous, achetez d'occasion!* – du nom de son dernier ouvrage.

L'agitateur d'idées ne milite ni pour, ni contre l'électrique ou l'essence. Sa cible: le renouvellement effréné du parc automobile, sous prétexte d'efficacité énergétique ou de lutte contre le réchauffement. Sa thèse: mieux vaut garder une vieille voiture et la réparer, plutôt que d'en acheter une neuve. Pourquoi? Parce qu'acheter une voiture neuve, c'est mettre en branle à l'échelle mondiale toute une industrie d'extraction et de traitements chimiques, de création de matériaux synthétiques ou électroniques, de transports et d'assemblage, qui valent leur pesant d'impacts irréversibles sur les ressources, sur l'environnement et sur la biodiversité – sans parler d'énergies.

Voir plus large

Lucien Willemin invite ainsi la société à élargir son champ de vision. D'un côté: notre réduction d'émissions de CO₂ et de particules fines. De l'autre: les dégradations plus importantes et moins mesurables, induites ail-



«Exporter nos vieux véhicules aggrave la situation globale, cela ne la résout pas», explique Lucien Willemin. DR

leurs, lors de la fabrication du véhicule ou durant sa fin de vie, après exportation en Afrique. «Si l'on devait construire des voitures en Suisse dans les mêmes conditions qu'ailleurs, on en construirait moins. Et si on de-

«Nous sommes poussés à l'achat de neuf» Lucien Willemin

vait prolonger leur vie ici comme on le fait en Afrique – sans contrôle technique, sans électronique de régulation, sans recyclage – on ne l'accepterait pas.»

La proposition du Neuchâtois? «Garder sa vieille voiture»,

«prolonger sa vie» ou, le cas échéant, «en acheter une d'occasion», qu'elle soit électrique ou pas. L'important, c'est d'user. C'est pourtant le contraire qui se produit: «A force d'ignorer la pollution chimique liée à la fa-

brication, nous avons une vision si altérée qu'une voiture de huit ou dix ans et 150 000 km est considérée comme vieille, alors qu'elle peut en faire le double et qu'elle est précieuse.»

«Sous couvert du réchauffement, nous sommes poussés à l'achat de neuf, poursuit-il. Cette politique est intéressante pour les constructeurs, mais pas pour nos garagistes, qui ont la lourde tâche de financer le parc d'occasions dont la valeur diminue chaque jour. Et personne n'évalue l'ampleur de ce parc, qui serait un bon indicateur des fonds immobilisés, pour nos autorités appelées à légiférer.» Une motion parlementaire a été déposée dans ce sens en juin dernier par le conseiller aux États neuchâtois Philippe Bauer, et consignée par Johanna Gapany.

Appel aux politiques

Lucien Willemin en appelle aussi au gouvernement. Avec l'appui de personnalités reconnues pour leurs expertises scientifiques, il revendique l'abandon des politiques qui incitent au gaspillage (vignettes Crit'Air ou Stick'Air, primes à la casse). Il appelle aussi le gouvernement à mettre en place des conditions-cadres propices à un marché des pièces détachées, et à défiscaliser les réparations ou les reconversions. «On crée ainsi une économie circulaire, avec en bout de piste un recyclage plus efficient. Cela crée de l'emploi. Et c'est plus vertueux que l'exportation.» »

» Lucien Willemin, *Halte au gaspillage automobile*, Editions d'En Bas.

» Conférences: Attalens, 21 septembre, 20 h, salle des Blés (Eglise 26); Romont, 29 septembre, 20 h, Maison Verte (route de la Gare 2).

» Plus d'informations sur www.lucien.lu

Léger recul pour Villars Holding

Economie » Le groupe fribourgeois Villars Holding SA, actif dans le commerce de détail, la restauration et l'immobilier, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 33,7 millions de francs au cours du premier semestre 2023, annonce-t-il dans son rapport semestriel. Ce résultat est inférieur de 3,3% à celui de l'an passé. Le bénéfice net pour cette période s'élève à 1,1 million de francs (+3,1%).

«Alors que l'évolution des affaires a été satisfaisante pour nos activités dans le

commerce de détail et l'immobilier, la situation reste tendue pour notre secteur de la restauration, avec des ventes en dessous du budget 2023», indique l'entreprise basée à Givisiez.

Les résultats du secteur «commerce de détail» de Villars Holding sont légèrement moins bons qu'en 2022. Le chiffre d'affaires combiné de Restoshop et Suard, est passé de 30,5 millions de francs en 2022 à 28,4 millions cette année. Cette évolution

est notamment due à la vente de la station-service de Grauholz. Le chiffre d'affaires de Suard a néanmoins augmenté de 2,5% par rapport à 2022 en raison de la croissance du secteur «traiteur et livraison».

Les activités de Villars Holding dans l'immobilier ont évolué de manière satisfaisante pour le groupe, puisqu'il a comptabilisé des revenus locatifs de 2,7 millions de francs grâce à la mise en location des appartements du Parc de la Fonderie à Fribourg. » ANTOINE LÉVÉQUE

Le Groupe Sauvage primé

Agglomération » Depuis 2020, le Festival Weekend Prolongé réserve sa scène à des artistes émergents. Cette année, quinze Fribourgeois seront justement de la partie. Son organisateur, le Groupe Sauvage, peut désormais se targuer d'avoir remporté le Prix culturel à l'émergence de l'Agglomération de Fribourg doté de 5000 francs.

Dans un communiqué envoyé aux médias, le comité décernant

ce prix affirme que «mettre en lumière de nouveaux talents prometteurs, repousser les frontières à travers des partenariats extérieurs, tout en défendant l'émergence de nouvelles expressions artistiques dans des conditions optimales sont des défis majeurs qui façonneront l'offre culturelle régionale de demain.» Défi relevé, selon lui, par le Groupe Sauvage. »

GEOFFROY BRÄNDLIN